District Football Charente

JURIDICTIONS

SAISON 2023-2024

RELEVE DES SANCTIONS

N°12 DU 11 01 2024

Commission : Discipline
Date : 11 janvier 2024

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	03 12 23	ES LINARS	Rappel à l'ordre	Art. 4.1.2 du Règlement Disciplinaire	Joueur	15 01 24	0 €
D1	03 12 23	ES LINARS	6 matchs de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 01 24	151 €
D1	03 12 23	AS MERPINS	7 matchs de suspension, dont 3 avec sursis	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 01 24	41 €
D1	03 12 23	AS MERPINS	2 matchs de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 01 24	41 €
COUPE CHARENTE	07 01 24	FC BRIGUEUIL	2 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 01 24	41€
COUPE CHARENTE	07 01 24	FC ROUILLAC	2 matchs de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	08 01 24	41€
COUPE CHARENTE	07 01 24	FC ROUILLAC	3 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	08 01 24	41€

COUPE CHARENTE	07 01 24	AJ MONTMOREAU	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 01 24	41€
COUPE DISTRICT	07 01 24	ENT. BERNEUIL SALLES	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 01 24	41€
COUPE DISTRICT	07 01 24	FC COURBILLAC	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 01 24	41€
COUPE DISTRICT	07 01 24	AS VARS	7 matchs de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 01 24	261 €

Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON